

# **AUBAY**

Société Anonyme

13, rue Louis Pasteur

92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX

---

## **Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2016

**BCRH & ASSOCIES**

1 rue de Courcelles  
75 008 PARIS

Société de commissariat aux comptes

**CONSTANTIN ASSOCIES**

*Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited*

185 avenue Charles de Gaulle  
92524 NEUILLY-SUR-SEINE CEDEX

Société de commissariat aux comptes

**AUBAY**

Société Anonyme

13, rue Louis Pasteur  
92513 BOULOGNE-BILLANCOURT CEDEX

---

**Rapport des Commissaires aux Comptes  
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2016

---

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société AUBAY, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La société estime la valeur d'utilité de ses fonds de commerce et de ses participations selon la méthodologie décrite dans les notes II.2.2 « immobilisations incorporelles » et II.2.4 « Immobilisations financières » du chapitre « Règles et méthodes comptables » de l'annexe sur les comptes annuels. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons procédé à l'appréciation de la méthodologie retenue par la société et nous avons vérifié sa correcte application et le caractère approprié des informations fournies dans les notes de l'annexe. Nos travaux ont également consisté à apprécier les données et hypothèses utilisées par la société et à vérifier les calculs effectués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 7 avril 2017

Les Commissaires aux Comptes

BCRH & ASSOCIES



François SORS

CONSTANTIN ASSOCIES

*Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited*



Jean-Claude BERRIEX



## Comptes sociaux 2016 et annexes

Société anonyme au capital de 6.517.648 €  
Siège social : 13 rue Louis Pasteur 92100 Boulogne Billancourt  
391 504 693 RCS Nanterre - APE : 6202A  
Exercice social : du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre

## 1. Compte de résultat

Compte de résultat (en K€)	Note	2016	2015	2014
Produits d'exploitation	(3.3.1.1)	180 912	150 925	126 588
Charges d'exploitation	(3.3.1.2)	167 817	141 387	117 463
Résultat d'exploitation		13 095	9 538	9 124
Produits financiers		12 970	3 596	716
Charges financières		280	397	477
Résultat financier	(3.3.1.3)	12 690	3 199	239
Résultat courant avant impôts		25 785	12 737	9 364
Produits exceptionnels		262	638	490
Charges exceptionnelles		1 696	973	818
Résultat exceptionnel	(3.3.1.4)	(1 434)	(335)	(327)
Impôt sur les bénéfices	(3.3.1.5)	370	(1 107)	(907)
Participation des Salariés		479	327	366
Résultat net		23 501	10 968	7 763

## 2. Bilan

<b>Bilan Actif (en K€)</b>	<b>Note</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
		<b>Net</b>	<b>Net</b>	<b>Net</b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>		<b>44 142</b>	<b>44 177</b>	<b>35 197</b>
Frais d'Etablissement		-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires		65	100	100
Fonds commercial		44 077	44 077	35 097
Autres immobilisations incorporelles		-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>2 675</b>	<b>2 212</b>	<b>1 889</b>
Constructions		-	-	-
Installations techniques, matériels		-	-	-
Autres immobilisations corporelles		2 675	2 212	1 672
Immobilisations en cours		-	-	-
<b>Immobilisations financières</b>		<b>48 048</b>	<b>36 104</b>	<b>47 117</b>
Participations		46 655	34 696	46 497
Créances rattachées à des participations		-	-	-
Actions propres		-	-	-
Prêts		773	773	13
Autres immobilisations financières		620	635	607
<b>Actif immobilisé</b>	<b>(3.3.2.1.1)</b>	<b>94 865</b>	<b>82 492</b>	<b>84 203</b>
<b>Créances</b>	<b>(3.3.2.1.2)</b>	<b>69 344</b>	<b>67 610</b>	<b>48 338</b>
Clients et comptes rattachés		43 106	40 997	33 656
Créances sur état		11 519	10 986	5 761
Autres créances		14 719	15 627	8 921
<b>Trésorerie</b>		<b>9 693</b>	<b>7 288</b>	<b>7 541</b>
Valeurs mobilières de placement		568	1 069	533
Disponibilités		9 125	6 219	7 008
<b>Actif circulant</b>		<b>79 037</b>	<b>74 898</b>	<b>55 879</b>
<b>Compte de régularisation</b>		<b>864</b>	<b>809</b>	<b>743</b>
Charges constatées d'avance	(3.3.2.1.3)	864	809	743
<b>Total Actif</b>		<b>174 766</b>	<b>158 199</b>	<b>140 825</b>

<b>Bilan Passif (en K€)</b>	<b>Note</b>	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>Capitaux propres</b>	<b>(3.3.2.2.1)</b>	<b>104 764</b>	<b>85 715</b>	<b>77 802</b>
Capital social		6 518	6 515	6 510
Primes d'émission		35 751	35 727	35 643
Réserve légale		701	701	701
Réserve réglementée				
Report à nouveau		37 723	31 313	26 792
Résultat de l'exercice		23 501	10 968	7 763
Provisions réglementées		570	491	392
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>(3.2.9)</b>	<b>1 060</b>	<b>1 126</b>	<b>378</b>
Provisions pour charges		361	342	-
Provisions pour risques		699	784	378
<b>Dettes</b>	<b>(3.3.2.2.2)</b>	<b>66 920</b>	<b>69 229</b>	<b>69 704</b>
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit		18 130	22 139	21 370
Emprunts et dettes financières diverses		51	51	50
Emprunts et dettes associés		3 529	2 789	1 546
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		9 123	8 442	9 397
Dettes fiscales et sociales		34 513	34 101	26 051
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0	0	0
Autres dettes		1 574	1 707	1 290
<b>Comptes de régularisation</b>		<b>2 022</b>	<b>2 128</b>	<b>2 941</b>
<b>Total Passif</b>		<b>174 766</b>	<b>158 199</b>	<b>140 825</b>



### 3. Annexes aux comptes sociaux

#### 3.1. Faits marquants de l'exercice

Mai : Assemblée Générale Annuelle, Distribution d'un dividende de 0,30 €/action.

Novembre : Versement d'un acompte sur dividendes 2017 de 0.18 €/Action.

**Rachat de minoritaires, prise de participation ou cession d'entreprise, Fusions**

##### Rachats Prises de participation

Aubay n'a réalisé aucune opération de rachat d'entreprise en 2016.

Aubay a procédé au rachat de 4,7 % du capital de Aubay Italia Spa en 2016 portant sa participation dans sa filiale italienne à 100%.

##### Cessions

Aucune opération de cession n'est intervenue durant l'exercice.

La société AEXIA, joint-venture, dans laquelle Aedian détenait une participation, qui a fait l'objet d'une décision de liquidation amiable et anticipée en décembre 2013, est toujours en cours de liquidation. Les conditions posées par les administrations tunisiennes pour le recouvrement des capitaux propres investis sur place (d'un montant limité et entièrement provisionné dans les comptes de AUBAY SA) rendent cet exercice particulièrement « laborieux » ...

##### Fusions/scissions

Néant.

#### 3.2. Règles et méthodes comptables

##### 3.2.1 Principes comptables appliqués

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

##### 3.2.2 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition y compris les fonds de commerce. Toutefois, les fonds de commerce peuvent être aussi la résultante de malis techniques générés lors des fusions des sociétés détenues. Ils ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de valeur au minimum une fois par an selon la même méthode (DCF) et avec des critères identiques que ceux utilisés pour évaluer les titres de participation. C'est l'ensemble des valeurs incorporelles qui est testé.

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas une durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.

Concernant les autres amortissements, ils sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

Licences et logiciels 1 à 3 ans

### 3.2.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

<u>Agencements/installations</u>	<u>5 à 10 ans</u>
<u>Matériel informatique</u>	<u>3 ans</u>
<u>Mobilier et matériel de bureau</u>	<u>3 à 10 ans</u>

### 3.2.4 Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Le prix d'acquisition des titres tient compte du prix payé lors de l'acquisition mais aussi des éventuels compléments de prix variables définis dans les protocoles d'acquisition. Ces compléments de prix sont inscrits en dettes sur immobilisations.

Les titres de participation sont soumis à un test de valeur annuel fondé sur la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés (DCF) et complété par un test de cohérence avec les valeurs de marché. Lorsqu'une perte de valeur est constatée, l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la valeur calculée est comptabilisé en provision sur titre de participation. Toutefois, cette perte de valeur ne peut être supérieure à une valorisation égale à 0,6 fois le chiffre d'affaires de la participation sauf circonstance particulière.

### 3.2.5 Créances

(1) Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Elles sont appréciées individuellement et, le cas échéant, font l'objet d'une provision pour dépréciation pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

(2) Les créances impayées à l'échéance sont dépréciées dans les comptes sociaux selon la règle suivante :

- a. Créances échues depuis plus de 90 jours : 50%
- b. Créances échues depuis plus de 180 jours : 100%

En cas de dépassement des échéances, la direction financière peut décider de ne pas constater de provision, si elle obtient des informations ou des éléments permettant de s'assurer du recouvrement futur des créances concernées.

En outre, les grands comptes présentant des délais de règlement longs du fait des procédures administratives qui leur sont propres, sont exclus du solde des créances échues sauf s'il existe un litige connu.

### 3.2.6 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une provision est constituée lorsque la valeur d'inventaire est supérieure au cours de la date de clôture de l'exercice.

	Nombre
<b>Titres affectés au contrat de liquidité classés en VMP</b>	<b>7.031</b>
Titres affectés à l'annulation	0
<b>Titres affectés à la couverture d'engagements stock-options/actions gratuites</b>	<b>828</b>
Titres affectés à la conservation et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelle de croissance externe	0
<b>TOTAL</b>	<b>7.859</b>

### 3.2.7 Opérations en devises

Si de telles opérations ont lieu, les charges et produits sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devise figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devise à ce dernier cours est portée au bilan au poste « écarts de conversion ». Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risque de change.

Toutes les opérations principales (à l'exception du UK) ayant été réalisées dans la zone euros, il n'a pas été constaté d'écarts de conversion significatifs.

### 3.2.8 Recherche et développement

Les frais de recherche et de développement des applications et des produits sont comptabilisés en charge au cours de l'exercice où ils sont encourus sauf lorsqu'ils remplissent un certain nombre de critères :

- le projet est clairement identifié et les coûts correspondants peuvent être évalués de façon fiable ;
- la faisabilité du projet est démontrée;
- il existe un marché pour ces applications ou produits ;
- des avantages économiques futurs bénéficieront au groupe.

Si ces critères sont remplis, les frais de recherche et développement sont alors comptabilisés en immobilisations incorporelles.

### 3.2.9 Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont constituées en conformité avec les dispositions du Comité de la Réglementation Comptable sur les passifs (CRC N°2000-06) applicables obligatoirement aux exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2002. Ce règlement définit un passif comme un élément du patrimoine ayant une valeur négative pour l'entreprise, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Les provisions constituées au 31 décembre 2016 concernent :

- Litiges prud'homaux : 476 K€
- Provision pour CFE : 102 K€
- Provision Travaux : 121 K€
- Provision Engagements de retraite : 361 K€

### 3.3. Examen des comptes

#### 3.3.1 Notes explicatives sur le compte de résultat

##### 3.3.1.1 Produits d'exploitation

Le chiffre d'affaires est principalement constitué des prestations d'assistance facturées aux filiales et des prestations effectuées pour le compte de clients. Les résultats sur les contrats au forfait s'échelonnent sur plusieurs exercices sont constatés selon la méthode à l'avancement.

Par ailleurs, si le coût de revient prévisionnel d'un contrat s'avère supérieur au chiffre d'affaires contractuel, une provision pour perte à terminaison est constatée lors de la clôture des comptes.

Le chiffre d'affaires se répartit de la façon suivante :

(En K€)	
Assistance filiale	67
Prestations et ventes de marchandises	179 982
<b>Total</b>	<b>180 049</b>

Les autres produits s'établissent à 863 K€ et concernent principalement des remboursements de prévoyance, de formation, d'aide à l'embauche d'handicapés pour 501 K€, de reprise de provision pour risque pour 152 K€.

##### 3.3.1.2 Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à 167 817 K€ qui se ventilent de la manière suivante :

- Charges de personnel 129 387 K€
- Achats de marchandises 51 K€
- Autres achats et charges externes 32 099 K€
- Impôts et taxes 5 248 K€
- Dotations aux amortissements et provisions 882 K€
- Autres charges d'exploitation 150 K€

Effectifs moyens	2016	2015
Productifs	2 063	1 555
Administratifs et Commerciaux	150	124
<b>Total</b>	<b>2 213</b>	<b>1 679</b>

Les effectifs productifs comprennent le personnel sous-traitant. La variation importante entre 2015 et 2016 résulte de l'absorption de la société AEDIAN au 1<sup>er</sup> janvier 2016.

##### 3.3.1.3 Résultat financier

Les produits financiers correspondent principalement aux produits de cession des valeurs mobilières de placement (769 K€), aux intérêts sur les comptes courants du Groupe (304 K€), et la reprise sur dépréciation des titres d'AUBAY Spain (10 409 K€). Par ailleurs, des dividendes ont été reçus pour un montant de 1 471 K€.

Les charges financières se composent principalement des intérêts financiers sur emprunts bancaires pour 218 K€.

##### 3.3.1.4 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel est principalement composé :

49 K€ de plus-value sur titres,

547 K€ de malis provenant du rachat d'actions propres

612 K€ d'indemnités transactionnelles et de départ en retraite

145 K€ de dotation aux amortissements suite à la restitution des locaux Rue de Clichy à Paris.

### 3.3.1.5 Impôt sur les bénéfices

Aubay a comptabilisé un crédit impôt recherche de 2 399 K€ au titre de 2016.

Le montant de l'impôt sur les sociétés au taux de 33.33 % est de 2 943 K€, se décomposant en impôt sur le résultat courant pour 3 435 K€ et en impôt sur le résultat exceptionnel pour - 492 K€.

### 3.3.2 Notes explicatives sur le Bilan

#### 3.3.2.1 Bilan actif

##### 3.3.2.1.1 Actif immobilisé

L'actif immobilisé d'un montant brut de 100 772 K€ est constitué pour l'essentiel par les participations financières pour un montant de 46 692 K€ et de 44 077 K€ de fonds commercial issus des différentes fusions réalisées.

Le poste fonds de commerce se décompose pour l'essentiel en :

- Transmission universelle du patrimoine de la société GPP et Aubay Projipe respectivement au 1<sup>er</sup> septembre et 1<sup>er</sup> octobre 2007 pour 25 846 K€
- Transmission universelle du patrimoine de la société AIP (ex Kedros) au 31 décembre 2006 pour 1 263 K€
- Transmission universelle du patrimoine de la société AIM au 31 janvier 2008 pour 3 361 K€
- Transmission universelle du patrimoine de la société ADEX au 31 décembre 2011 et de la société ADEX Ingéniering au 31 décembre 2013 pour 2 404 K€
- Transmission universelle du patrimoine du Groupe AEDIAN au 31 décembre 2015 pour 8 980 K€.

Acquisition par la société Aubay Projipe d'un fonds de commerce à Nantes pour 740 K€.

Le montant des participations correspond au prix payé à leur date d'acquisition et des compléments de prix le cas échéant.

##### 3.3.2.1.2 Créances

Le poste créances est composé principalement par des créances clients pour 43 171 K€, des créances sur Etat pour 11 519 K€, et des autres créances pour 14 719 K€ qui sont principalement des avances en compte courant vers les filiales du groupe, et des remboursements de la sécurité sociale à recevoir.

Pour l'état des échéances des créances à la clôture de l'exercice, voir le tableau 3.7 de l'annexe.

##### 3.3.2.1.3 Charges constatées d'avance

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'entreprise.

### 3.3.2.2 Bilan Passif

#### 3.3.2.2.1 Capitaux propres

##### Variation des capitaux propres

(en K€)	Total	Capital	Prime d'émission	Réserve légale/PVLT	Report à nouveau	Résultat	Prov. Réglem.
<b>31/12/15</b>	<b>85 714</b>	<b>6 515</b>	<b>35 726</b>	<b>701</b>	<b>31 313</b>	<b>10 968</b>	<b>491</b>
Affectation résultat	-	-	-	-	10 968	(10 968)	-
Résultat de l'exercice	<b>23 501</b>	-	-	-	-	23 501	-
Augmentation de capital et dividendes	<b>(4 530)</b>	3	25	-	(4 558)	-	-
Provisions réglementées	<b>79</b>	-	-	-	-	-	79
<b>31/12/16</b>	<b>104 764</b>	<b>6 518</b>	<b>35 751</b>	<b>701</b>	<b>37 723</b>	<b>23 501</b>	<b>570</b>

#### 3.3.2.2.2 Dettes

##### Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice

(en K€)	Montant brut	A 1 an au plus	Entre 1 et 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissements de crédit	18 130	8 297	9 833	-
Dettes financières diverses	51	-	51	-
Fournisseurs	9 123	9 123	-	-
Dettes fiscales et sociales	34 513	34 513	-	-
Dettes associés	3 529	3 529	-	-
Dettes sur immobilisations	-	-	-	-
Autres dettes	1 574	1 574	-	-
Produits constatés d'avance	2 022	2 022	-	-
<b>Total</b>	<b>68 942</b>	<b>59 058</b>	<b>9 884</b>	<b>-</b>

##### Ventilation des emprunts et dettes auprès des établissements de crédit par nature de taux

En milliers d'euros	31/12/16
Taux fixe	2 700
Taux variable	15 430
<b>TOTAL</b>	<b>18 130</b>

### 3.3.2.2.3 Charges à payer et Produits à recevoir inclus dans les postes du bilan

Produits à Recevoir :	<b>11 136 K€</b>
- Créances Clients et Comptes Rattachés :	6 991 K€
- Etat, Produits à Recevoir	3 974 K€
- Autres Créances :	171 K€
- Intérêts courus à recevoir :	0 K€
Charges à Payer :	<b>19 756 K€</b>
- Emprunt, Intérêts courus :	50 K€
- Dettes financières diverses :	19 K€
- Fournisseurs et Comptes Rattachés :	1 650 K€
- Clients et Comptes Rattachés :	1 539 K€
- Dettes, provision pour congés payés :	6 220 K€
- Frais de Personnel, Charges :	2 225 K€
- Frais de Personnel, Participation	479 K€
- Charges Sociales à Payer :	3 833 K€
- Impôts et Taxes à Payer :	3 706 K€
- Autres Dettes, Divers :	35 K€

### 3.3.2.2.4 Dettes représentées par des effets de commerce

Non applicable

### 3.3.2.2.5 Produits constatés d'avance

Cette rubrique ne contient que des produits ordinaires liés à l'exploitation normale de l'entreprise.

### 3.4. Etat de l'actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont les suivants

(en K€)	Valeur brute au début de l'exercice	Acquisitions, créances, apports et augmentations par virements de poste à poste	Diminutions par cessions à des tiers ou mises hors service	Valeur brute à la fin de l'exercice
<b>Valeurs brutes</b>				
Immobilisations incorporelles	45 901	77		45 978
Immobilisations corporelles	5 666	1 279	399	6 546
Immobilisations financières	46 713	1 609	74	48 248
<b>Total</b>	<b>98 280</b>	<b>2 965</b>	<b>473</b>	<b>100 772</b>
<b>Amortissements et provisions</b>				
Immobilisations incorporelles	1 724	111		1 835
Immobilisations corporelles	3 455	815	399	3 871
Immobilisations financières	10 609		10 409	200
<b>Total</b>	<b>15 788</b>	<b>926</b>	<b>10 808</b>	<b>5 906</b>

### 3.5. Etat des amortissements

(en K€)	Amortissements début d'exercice	Apports	Augmentations dotation linéaire	Diminutions	Amortissements fin d'exercice
<b>Immobilisations incorporelles</b>	1 724	-	111	-	1 835
<b>Total</b>	<b>1 724</b>	<b>-</b>	<b>111</b>	<b>-</b>	<b>1 835</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>					
Constructions	-	-	-	-	-
Installations techniques, matériels	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	3 455		815	399	3 871
<b>Total</b>	<b>3 455</b>	<b>-</b>	<b>926</b>	<b>399</b>	<b>3 871</b>



### 3.6. Etat des provisions

(en K€)	Provisions début d'exercice	Apports/ virements de poste à poste	Augmentation dotation linéaire	Diminutions	Provisions fin d'exercice
<b>Immobilisations financières</b>					
Participations	10 409	-	-	10 409	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-	-
Actions propres	0	-	-	0	-
Autres immobilisations financières	200	-	-	-	200
<b>Total</b>	<b>10 609</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>10 409</b>	<b>200</b>
<b>Actif circulant</b>					
Créances clients	34	-	63	32	65
Autres créances	20	-	-	0	20
Valeurs mobilières de placement	0	-	-	0	0
<b>Total</b>	<b>54</b>	<b>-</b>	<b>63</b>	<b>32</b>	<b>85</b>

### 3.7. Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice

(en K€)	Montant net	A 1 an au plus	A plus d'un an
Autres immobilisations financières	621	-	621
Clients et comptes rattachés	43 106	43 106	-
Créances sur l'Etat	11 519	5 676	5 843
Comptes courants actif	14 540	14 540	-
Autres créances	179	179	-
Charges constatées d'avance	864	864	-
<b>Total</b>	<b>70 829</b>	<b>64 365</b>	<b>6 464</b>

### 3.8. Eléments relevant de plusieurs postes du bilan et du compte de résultat

Postes du Bilan (en K€)	Montant concernant les entreprises liées
Participations	46 692
Créances rattachées à des participations	14 540
Créances clients et comptes rattachés	157
Provisions sur participations	(38)
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(43)
Prêt	-
Dettes liées à des participations	(3 528)
Autres dettes	-
Charges constatées d'avance	-
Produits constatés d'avance	-
Produits de participations	-

Postes du compte de résultat (en K€)	Montant concernant les entreprises liées
Ventes de services	167
Achats de services	(808)
Dividendes reçus	1 471
Intérêts facturés (Produits)	304
Intérêts facturés (charges)	(49)
Autres produits exceptionnels	-
Abandon de créance exceptionnel	-

### 3.9. Capital social

Date	Opération	Nombre d'actions créées (annulées)	Nominal	Prime (1)	Nominal Cumulé	Nombre d'actions Cumulé
27/06/2014	Souscription à 20.000 actions dans le cadre du plan d'option de souscription d'actions	20000	10 000,00 €	139 600,00 €	6 510 148,00 €	13 020 296
19/05/2015	Souscription à 10.000 actions dans le cadre du plan d'option de souscription d'actions	10000	5 000,00 €	83 500,00 €	6 515 148,00 €	13 030 296
09/06/2016	Souscription à 5.000 actions dans le cadre du plan d'option de souscription d'actions	5000	2 500,00 €	23 950,00 €	6 517 648,00 €	13 035 296

(1) avant imputation, le cas échéant, des frais d'émission

### Utilisation des délégations de compétence consenties au Conseil en 2015/2016 et Capital autorisé non émis au 31 décembre 2016

#### Valeurs mobilières simples

Le Conseil d'Administration de la Société a été autorisé, par l'Assemblée Générale Mixte du 19 mai 2015 pour une durée maximale de 26 mois, à augmenter le capital en une ou plusieurs fois, avec maintien ou suppression du droit préférentiel de souscription par émission de toutes valeurs mobilières, y compris des bons autonomes, donnant accès immédiatement ou à terme à une quotité du capital social, à l'exception d'actions de priorité, d'actions à dividende prioritaire sans droit de vote et de certificats d'investissement d'un montant maximal de 6M€ en nominal, et/ou par incorporation au capital de réserves, bénéfiques, primes d'émission ou tout autre élément susceptible d'être incorporé au capital d'un montant maximal de 6 M€ en nominal. Cette délégation de compétence n'a pas été utilisée par le Conseil en 2016.

#### Valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital

Le Conseil a, en outre, été autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 19 mai 2015 et pour une durée maximale de 26 mois, à émettre un montant nominal global maximum de valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital de 150 M€.

Le Conseil n'a pas usé de cette délégation de compétence en 2016.

#### Valeurs mobilières rémunérant un apport en nature

Le Conseil a été autorisé par l'Assemblée Générale Mixte du 19 mai 2015, par sa vingt-quatrième résolution et pour une durée de 26 mois, à émettre des actions, titres de capital ou titres ou valeurs mobilières diverses donnant ou pouvant donner accès au capital de la Société, dans la limite de 10% du capital au moment de

l'émission, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société et constitués de titres de capital ou de valeurs mobilières donnant accès au capital.

Cette délégation n'a pas été mise en œuvre en 2016 par le Conseil.

#### Valeurs mobilières offertes par Placement Privé

Le Conseil a été autorisé par l'Assemblée Générale mixte du 19 mai 2015, par sa vingt-cinquième résolution, pour une durée de 26 mois, à procéder à une ou des augmentations de capital réservées au bénéfice d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs dans les conditions prévues aux articles L.225-129 et suivants du Code de commerce, aux articles L.225-135, L.225-135-1, L.225-136, L.228-91 et L.228-92 du Code de commerce et de l'article L.411-2 II du Code monétaire et financier, et dans la limite de 20% du capital social de la société.

Il n'a pas été procédé à l'usage de cette délégation de compétence par le Conseil en 2016.

#### Valeurs mobilières réservées au profit des salariés

Le Conseil a été autorisé par l'Assemblée Générale mixte du 19 mai 2015 à augmenter le capital social au profit des salariés afin qu'il puisse se conformer notamment aux dispositions des articles L.225-129-6 du Code de commerce et L.3332-18 et suivants du Code du travail. Cette délégation est donnée dans la limite de 2% du capital et pour une durée de 26 mois.

Cette autorisation n'a pas été utilisée au cours de l'exercice 2016 par le Conseil.

#### Autorisations Financières au Conseil d'administration, Tableau Synthétique

Autorisations Financières en cours	Par nature des titres/type d'opérations	Montant maximal	Date d'autorisation	Date d'expiration	Date d'utilisation	Objet de l'utilisation	Montant utilisé
<b>Actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital ou à l'attribution de titres de créance avec DPS</b>	Valeurs mobilières Simples	6.000.000 € de nominal	19 mai 2015	19 juillet 2017	-	-	-
	Titres de créance	150.000.000 € de nominal					
<b>Actions ordinaires et/ou valeurs mobilières donnant accès au capital ou à l'attribution de titres de créance sans DPS</b>	Valeurs mobilières Simples	6.000.000 € de nominal	19 mai 2015	19 juillet 2017	-	-	-
	Titres de créance	150.000.000 € de nominal	19 mai 2015	19 juillet 2017	-	-	-
	Rémunération d'apport en nature	10% du capital social		19 juillet 2017	-	-	-
	Placement privé	20 % du capital social	19 mai 2015	19 juillet 2017	-	-	-
	Stocks Options (options de Souscription)	3% du capital social	19 mai 2015	19 juillet 2018	-	-	-
	Actions Gratuites (à émettre)	3% du capital social	10 mai 2016	10 juillet 2019	10 mai 2016	Attributions AGA	0,32% (42000 actions)
<b>Actions ordinaire sans DPS (loi sur l'épargne salariale)</b>	Augmentations de capital réservées aux salariés	2% du capital social	19 mai 2015	19 juillet 2017	-	-	-

*(DPS: droit préférentiel de souscription)*

En cas d'émission de valeurs mobilières pour lesquelles le droit préférentiel de souscription est supprimé, le Conseil d'Administration a le pouvoir d'instituer un droit de priorité non négociable au profit des actionnaires.

L'ordonnance n°2014-863 du 31 juillet 2014 précise que sont de la compétence du Conseil, sauf si les statuts réservent ce pouvoir à l'assemblée (ordinaire) ou si cette dernière décide de l'exercer, les émissions d'obligations et titres participatifs donnant droit à l'attribution d'autre obligations ou titres participatifs ou encore à des titres de capital existants.

### **Capital potentiel : plan d'options de souscriptions d'actions et actions gratuites**

#### **Plan d'options de souscriptions d'actions**

Suivant les autorisations qui lui avaient été consenties par les Assemblées Générales des 10 mai 2005 et 10 mai 2007, le Conseil a octroyé des options de souscriptions d'actions aux managers et salariés "clés" du groupe. Le détail de ces attributions figure ci-après.

**Tableau 8 : Options de Souscription en cours en 2016**

<b>Options de Souscription</b>	
	<b>Plan 15</b>
<b>Plans</b>	<b>2007</b>
Date de l'Assemblée Générale	10/05/2007
Date du Conseil d'Administration	15/09/2010
Nombre total d'actions pouvant être souscrites <b>(1)</b>	51 600
Nombre de personnes concernées <b>(1)</b>	3
Mandataires sociaux AUBAY S.A <b>(1)</b>	0
Point de départ d'exercice des options	15/09/2014
Date d'expiration	15/09/2018
Prix de souscription	5,29 €
Modalités (tranches)	4 ans
Nombre d'actions souscrites à la clôture <b>(2)</b>	22900
Options de Souscription annulées <b>(2)</b>	17200
Options de souscription restantes	11500
<b>(1)</b> à la date d'attribution	
<b>(2)</b> depuis la date d'attribution	

## Actions gratuites

Usant des délégations qui lui ont été consenties par les assemblées Générales tenues en date des 20 mai 2011, 7 mai 2013, et 10 mai 2016 le Conseil a attribué gratuitement des actions à différents salariés et mandataires sociaux du groupe.

Au 31 décembre 2016, les actions gratuites attribuées et non encore acquises étaient les suivantes :

**Tableau 10 : actions gratuites en cours en 2016**

	Plan 5		Plan 6		Plan 7		Plan 8		Plan 9		Plan 10	
Attributions	2014		2014		2015		2015		2016		2016	
Date de l'Assemblée Générale	07-mai-13		07-mai-13		07-mai-13		07-mai-13		10-mai-16		10-mai-16	
Date du Conseil d'Administration	19-mars-14		19-mars-14		13-janv-15		18-mars-15		10-mai-16		10-mai-16	
Nombre total maximal d'actions attribuées	36 000		6 000		36 000		6 000		36 000		6 000	
Nombre de personnes concernées (1)	6		1		6		1		6		1	
	6 000				6 000				6 000			
	6 000				6 000				6 000			
<i>Mandataires sociaux Aubay S.A (1)</i>	6 000				6 000				6 000			
<i>David Fuks</i>	6 000				6 000				6 000			
<i>Vincent Gauthier</i>	6 000				6 000				6 000			
<i>Christophe Andrieux</i>	6 000				6 000				6 000			
<i>Paolo Riccardi</i>	6 000				6 000				6 000			
<i>Philippe Cornette</i>	6 000				6 000				6 000			
<b>10 premiers salariés Aubay S.A (1)</b>	1		0		1		0		1		0	
Date d'acquisition des actions et nombre maximal à attribuer	19 mars 2016	36 000	19 mars 2016	6 000	13 janv. 2017	36 000	18 mars 2017	6 000	10 mai 2018	36 000	10 mai 2017	6 000
Date de disposition des actions	Acquisition + 2 ans		Acquisition + 2 ans		Acquisition + 2 ans		Acquisition + 2 ans		Acquisition		Acquisition +1 an	
Conditions d'acquisition	oui*		non		oui*		non		oui*		non	
Nombre total d'actions acquises à la clôture	36 000		6 000		0		0		0		0	
Nombre total maximal d'actions restant à acquérir à la clôture (sous réserve de satisfaction des conditions d'acquisition)	0		0		36 000		6 000		36 000		6 000	

(1) À la date d'attribution

\* Condition de présence sur 2 ans et l'acquisition définitive des actions est conditionnée par la performance de l'action Aubay comparée à celle de l'indice STOXX Europe TMI Software & Computer Services sur la période d'acquisition. Une sous-performance prive le bénéficiaire de l'intégralité des actions.

Le cumul des actions susceptibles d'être émises en exécution soit des options de souscription d'actions dans la monnaie soit d'attributions gratuites d'actions s'établit donc à 95 500, soit une dilution potentielle de 0,73 %.

Il n'existe pas d'autre forme de capital potentiel.

### 3.10. Rémunérations des Mandataires Sociaux

Les rémunérations totales versées par la société Aubay ou toutes autres sociétés du Groupe durant les trois derniers exercices sont :

<b>Tableau 1 de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social</b>			
	<b>2016</b>	<b>2015</b>	<b>2014</b>
<b>Monsieur Christian Aubert, Président du Conseil</b>			
<i>Rémunérations versées/dues au titre de l'exercice</i>	153 650 €	120 500 €	119 630 €
<i>Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice</i>	na	na	na
<i>Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice</i>	- €	- €	€
<i>Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice</i>	- €	- €	€
<b>Monsieur Philippe Rabasse, Administrateur, Directeur Général</b>			
<i>Rémunérations versées/dues au titre de l'exercice</i>	372 054 €	179 000 €	198 130 €
<i>Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice (montant susceptible d'être acquis, valorisé suivant IFRS2) (1)</i>	124 159€	60 840 €	26 926 €
<i>Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice</i>	- €	- €	€
<i>Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice</i>	- €	- €	€
<b>Monsieur Christophe Andrieux, Administrateur, Directeur Général Délégué</b>			
<i>Rémunérations versées/dues au titre de l'exercice</i>	202 833 €	179 000 €	198 130 €
<i>Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice</i>	na	na	na
<i>Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice</i>	- €	- €	€
<i>Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice</i>	66 280€	32 797 €	14 468 €
<b>Monsieur Vincent Gauthier, Administrateur, Directeur Général Délégué</b>			
<i>Rémunérations versées/dues au titre de l'exercice</i>	202 833 €	179 000 €	198 130 €
<i>Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice</i>	na	na	na
<i>Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice</i>	- €	- €	€
<i>Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice</i>	66 280 €	32 797 €	14 468 €
<b>Monsieur Paolo Riccardi, Administrateur</b>			
<i>Rémunérations versées/dues au titre de l'exercice</i>	198 300 €	184 800 €	183 930 €
<i>Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice</i>	na	na	na
<i>Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice</i>	- €	- €	€
<i>Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice</i>	66 280 €	32 797 €	14 468€

Monsieur David Fuks, Administrateur, Directeur Général Délégué			
<i>Rémunérations versées/dues au titre de l'exercice</i>	202 833 €	179 000 €	198 130€
<i>Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice</i>	na	na	na
<i>Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice</i>	- €	- €	- €
<i>Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice</i>	66 280 €	32 797 €	14 468 €
Monsieur Philippe Cornette, Administrateur, Directeur Général Délégué			
<i>Rémunérations versées/dues au titre de l'exercice</i>	211 408 €	187 032 €	206 057 €
<i>Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice</i>	na	na	na
<i>Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice</i>	- €	- €	- €
<i>Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice</i>	66 280 €	32 797 €	14 468 €
Madame Sophie Lazarevitch, Administratrice			
<i>Rémunérations versées/dues au titre de l'exercice</i>	10 000 €	10 000 €	9 130 €
<i>Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice</i>	na	na	na
<i>Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice</i>	- €	- €	- €
<i>Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice</i>	- €	- €	- €
Madame Hélène Samoïlova, Administratrice			
<i>Rémunérations versées/dues au titre de l'exercice</i>	10 000 €	10 000 €	9 130 €
<i>Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice</i>	na	na	na
<i>Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice</i>	- €	- €	- €
<i>Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice</i>	- €	- €	- €
Monsieur Jean-François Gautier, Administrateur			
<i>Rémunérations versées/dues au titre de l'exercice</i>	10 000 €	10 000 €	4 565 €
<i>Valorisation des rémunérations variables pluriannuelles attribuées au cours de l'exercice</i>	na	na	na
<i>Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice</i>	- €	- €	- €
<i>Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice</i>	- €	- €	- €

<sup>1</sup> l'acquisition et le montant définitifs de cette prime sont conditionnés par la performance de l'action Aubay comparée à celle de l'indice STOXX Europe TMI Software & Computer Services sur la période 2014-2015  
« Montants dus 2016 » valorisation comptable totale projetée

### 3.11. Engagements hors bilan

#### Retraite :

Compte tenu de l'âge moyen des effectifs, aucune provision n'a été constituée en matière de pension et de retraite dans les comptes historiques Aubay. Dans le cadre du passage aux IFRS, une estimation des engagements de retraite a été réalisée

qui s'élève au 31 décembre 2016 à 1 763 K€ contre 415 K€ à fin 2016. En revanche, suite à l'intégration de la société Aedian au 31 décembre 2015 dans les comptes de la société Aubay, il est inscrit au bilan une provision pour engagement de retraite d'un montant de 361 K€.

L'engagement a été évalué par la société conformément à la recommandation 2003-R.01 du CNCC relative aux règles de comptabilisation et d'évaluation des engagements de retraite et avantages similaires (ce texte étant la transposition au droit comptable français de la norme IAS 19 sur les avantages versés au personnel) suivant la méthode actuarielle des unités de crédit projetées.

Ces calculs retiennent comme principales hypothèses une date de retraite fixée à 67 ans et un départ volontaire à l'initiative du salarié,

Les calculs intègrent également :

- un taux d'actualisation financière de 1.31% (taux Bloomberg à 20 ans),
- un taux moyen d'augmentation des salaires fixé à 1%.



**Evaluation du rachat des intérêts minoritaires des filiales :**

Il n'y a plus aucun engagement de rachat de titres envers des minoritaires.

Il n'existe pas, à la connaissance de la Direction de la Société, d'autre engagement hors bilan significatif susceptible de modifier les comptes présentés.

**Cautions, avals et garanties donnés :**

En K€	2016	2015	2014
Cautions de contre-garanties sur marchés	-	-	-
Engagements Véhicules et Copieurs	580	562	631
Nantissements hypothèques et sûretés réelles	-	-	11.142
Avals, Cautions et garanties données	1.607	6.150	6.500
Autres engagements donnés	-	-	-
<b>Total</b>	<b>2.187</b>	<b>6.712</b>	<b>18.273</b>

Il n'existe pas, à la connaissance de la Direction de la Société, d'autre engagement hors bilan significatif susceptible de modifier les comptes présentés.

#### 4. Filiales et participations

##### 4.1 Filiales (en milliers de euros)

Sociétés	Capital	Capitaux propres avant affectation	Quote-part (%)	Valeur d'inventaire des titres (en net)	Prêts et avances consentis	Montant des cautions et avals	CA HT du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
Aubay Luxembourg (L)	850	4 952	100%	13 566	(2 408)	-	19 127	1 056	-
Aubay Spain (E)	1 611	4 855	100%	13 879	8 427	800	9 973	1 638	-
Aubay Italy (I)	128	17 673	100%	12 973	6 075	907	64 728	3 866	-
Promotic Belgique (B)	100	899	100%	2 715	(501)	-	2 794	201	-
Aubay Portugal	2 800	4 058	100%	2 800	(619)	-	11 070	1 190	-
-Aubay Uk	-	96	100%	1	38	-	367	41	-

##### Liste des Succursales du groupe

Belgique	Adresse
Succursale de Aubay (Luxembourg) S.A	Boulevard Paepsem, Paepsemiaan 11/B B 1070 Bruxelles

##### 4.2 Renseignements globaux

(en milliers d'euros)	Filiales françaises	Filiales étrangères
Valeur comptable	722	45 934
Prêts et avances consentis	-	11 012
Cautions et avals donnés	-	1 707
Dividendes encaissés	-	-

##### Evènements postérieurs à la clôture

Néant